

Jacques HABIB

Jacques Habib est né à Marseille d'une famille juive venant de Turquie, et dont les ancêtres avaient fui, en 1492, l'inquisition qui sévissait en Espagne.

Il fit ses études au lycée Thiers jusqu'en 1939 puis fut obligé d'aller à Alès continuer sa prépa, le lycée Thiers étant réquisitionné comme hôpital militaire.

En 1942, après la première rafle à Marseille, il se réfugia avec toute sa famille au Chambon s/Lignon. De 1943 à 1944 il fit partie du maquis de l'Ardèche. En 1944 il s'engagea pour la durée de la guerre. En 1945, il fut démobilisé avec le grade de sous-lieutenant. Il reprit alors ses études à la Faculté des Sciences de Marseille et obtint en deux ans une licence ès sciences. En 1947 on lui proposa le poste d'assistant à l'école nationale d'agronomie de Rennes, poste qu'il occupa jusqu'en 1959 au rang de chef de travaux. Il partit alors comme professeur des Universités à l'école nationale d'agriculture de Tunis où il exerça jusqu'en 1968. De retour à Rennes, il occupa le poste de maître de conférences jusqu'à son départ à la retraite en 1983. Il devint docteur ès sciences en 1971.

Avant le départ du Professeur Habib pour la Tunisie, les réunions des juifs de Rennes se résumaient à une partie de belote hebdomadaire dans un café de la place de Bretagne. Il y avait là Messieurs. Benbassa, Erdreich, Rubinstein, Hofer, Levy le dentiste, Aquizerate, Le docteur Sebban, Rosenfeld.

1969 fut l'année du grand changement. Malgré l'arrivée des juifs d'Afrique du nord, la communauté n'était pas organisée. Pour la regrouper et obtenir des subsides, on créa alors l'association culturelle et culturelle israélite de Rennes. On obtint un premier local grâce à la bienveillance du maire de Rennes Monsieur Fréville. A partir de là on célébra les offices du Shabbat et des grandes fêtes, on institua un Talmud Torah, une bibliothèque, on organisa des conférences. Les rabbins successifs de Nantes vinrent assez régulièrement visiter notre jeune communauté. En 1973 la LICRA, par l'intermédiaire, de Jacques Habib a attaqué en justice "l'action française" pour avoir diffusé des affiches anti-israéliennes à la limite de l'antisémitisme, procès qu'elle gagna.

